CACES® Chariots R485 - Débutant - Catégorie 2

Formations Réglementaires

06/11/2026

Public et prérequis

Toute personne amenée à utiliser un gerbeur à conducteur accompagnant levée > 2,50 m (cat. 2)

Les objectifs

Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un gerbeur à conducteur accompagnant d'hauteur de levée supérieure à 2,50 m (C 2).
Réaliser les manœuvres de conduite du chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant d'hauteur de levée supérieure à 2,50 mètres, en respectant les règles de sécurité.
Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance du chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant d'hauteur de levée supérieure à 2,50 mètres en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La théorie est dispensée en salle équipée de moyens audiovisuels
La pratique se déroule en atelier spécialisé ou en entreprise
Nos formateurs attestent de parcours professionnels significatifs en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme

Validation et certification

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

Outils pédagogiques

Supports réglementaires
Gerbeurs à conducteur accompagnant dernière génération

Contenu de la formation

Programme Théorique (avec outils audiovisuels et remise d'un livret pédagogique)

Connaissances générales
Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur accompagnant
Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant, les catégories de CACES®
Notions élémentaires de physique
Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant
Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant
Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant
Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant

RÉFÉRENCE
REGL0037

CODE RS
6938

CENTRES DE FORMATION
Senlis, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin, Soissons, Amiens

DURÉE DE LA FORMATION
3 jours / 21 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

• 60 ans d'existence
• Une communauté de 3 100 alternautes
• 24 000 stagiaires formés par an
• 3 500 entreprises qui nous font confiance

• Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
• L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
• La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
• Une pédagogie active
• Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Formation pratique

Prise de poste et mise en service (cat : 2)
Conduite : Circuler à vide, Circuler en charge.(cat : 2)
Manœuvres : Prendre, déplacer et déposer au sol une charge palettisée, Gerber et dégerber au moins 3 charges en pile, Stocker et déstocker 3 palettes à 3 niveaux différents d'un palettier (du niveau du sol jusqu'à 3,30 m minimum), Effectuer le chargement et le déchargement d'un véhicule par l'arrière depuis un quai ou au moyen d'un hayon. (cat : 2)
Fin de poste maintenance (cat : 2)

Modalité d’évaluation

Vérification des connaissances théoriques et validation des compétences pratiques
Délivrance des CACES® cat. 2 ou proposition, en cas d'échec, d'un complément de formation en vue d'obtenir le CACES®.
Validité : 5 ans